



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

ARRÊTÉ DU MAIRE

AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC RUE JEAN JAURES STATIONNEMENT NACELLE

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,
Vu la loi n° 82.213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes,
Vu l'article L 512-1 du Code de la Sécurité Intérieure,
Vu le code de la route
Vu l'article 610-5 du code pénal,
Vu la demande écrite de Monsieur HADJAB Samir en date du 11 septembre 2024, pour des travaux de nettoyage de gouttières et de pose d'un conduit de fumée sur l'immeuble sis 14, rue Jean Jaurès à Pont-Audemer,
Considérant qu'il y a lieu de garantir la sécurité des usagers pendant la durée des travaux cités ci-dessus,

ARRETE :

Article 1 : L'entreprise ACL CONFORT est autorisée à fermer la rue Jean Jaurès et à neutraliser l'ensemble du stationnement à proximité du 14, rue Jean Jaurès à Pont-Audemer afin d'intervenir avec une nacelle, pour des travaux de nettoyage de gouttières et de pose d'un conduit de fumée, le mardi 8 octobre 2024.

Article 2 : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise intervenante pour la sécurité et la circulation des automobilistes et les déviations pour les piétons.

Article 3 : L'entreprise ACL CONFORT devra prendre toutes les précautions nécessaires afin de protéger le domaine public et le trottoir afin de le restituer propre à la fin du chantier.

Article 4 : Les infractions au présent arrêté seront relevées selon la réglementation en vigueur.

Article 5 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Pont-Audemer, la Police Municipale, l'entreprise ACL CONFORT, les services techniques communautaires, les Sapeurs-Pompiers, le SMUR et Monsieur HADJAB Samir sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Le présent arrêté sera rendu exécutoire dès sa notification aux intéressés.

Fait à Pont-Audemer, le 12 septembre 2024

Pour le Maire et par délégation, le Conseiller délégué, en charge de l'aménagement et des travaux

Richard DUCLOS

